



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Paris, le 16 JAN. 2009

Monsieur,

Le Président de la République a montré sa détermination à relever les défis du développement durable. En créant le ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD) et en prenant des décisions significatives à l'issue du Grenelle de l'environnement, il nous a donné les moyens d'agir.

Nous avons le devoir de saisir cette opportunité sans précédent.

A l'issue des décisions prises en octobre dernier, il s'agit de construire les programmes opérationnels, de mobiliser les opérateurs publics, privés et associatifs, d'élaborer les lois et règlements nécessaires, bref de tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs retenus et d'en assurer l'évaluation par les acteurs engagés dans le processus. Pour cela, notre ministère doit travailler efficacement sur les dossiers ouverts par le Grenelle afin de définir les modalités administratives, juridiques et financières, permettant la mise en œuvre des décisions. Ainsi plus de 30 comités opérationnels ont été mis sur pied fin 2007. Ils sont chargés de définir les programmes opérationnels à même d'atteindre les objectifs arrêtés lors des tables rondes finales, ces comités opérationnels devront veiller à mettre en exergue au plus tôt les dispositions législatives susceptibles de pouvoir intégrer un paquet législatif.

Monsieur Gilles LEBLANC

Parallèlement notre ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables se réorganise pour s'adapter à son nouveau périmètre et mieux répondre à ses nouvelles missions. En effet, une simple juxtaposition de ses actuelles composantes ne permettrait pas de répondre de manière satisfaisante aux enjeux du développement durable.

Parmi ces priorités figure le renforcement de la défense et de la sécurité pour assurer, en toutes circonstances le bon fonctionnement de l'Etat, y compris en temps de crise grave.

Nous avons décidé que le Secrétaire général du MEDAD exercerait la fonction de Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité du ministère. A ce titre, nous vous demandons, en tant que HFDS de l'ex-ministère de l'Equipement, d'assurer sous son autorité, la préfiguration du rôle de HFDS adjoint et d'organiser un service chargé de la défense et de la sécurité intégrant les préoccupations d'intelligence économique.

Vous prendrez également en compte la nécessaire réforme des organes de direction à caractère civilo-militaire placés sous notre autorité.

Pour définir la meilleure organisation, vous associerez les hauts fonctionnaires de défense et de sécurité des composantes « écologie » et « énergie », ainsi que les services associés. Vous veillerez à proposer l'articulation adéquate avec le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et avec le ministère du logement et de la ville, afin d'être en mesure de traiter des questions de défense et de sécurité sur l'ensemble du champ relevant du MEDAD, en liaison avec les services de ces deux ministères lorsque nécessaire.

Vous respecterez le plafond d'emploi constitué des anciens services regroupés, dans lequel toute création d'une nouvelle entité devra s'inscrire.

Vous vous attacherez à proposer le mode de pilotage le plus adéquat de la politique d'intelligence économique. Vous veillerez en outre à bien définir les dispositifs d'inspection et de contrôle vous permettant de garantir le respect de nos engagements communautaires et internationaux en matière de sécurité, ou de remédier aux carences constatées.

Vous examinerez, en lien avec le préfigurateur de la direction du pilotage et de l'évolution des services, les modalités d'implantation du service de sécurité, de défense et d'intelligence économique sur le site du 244/246 boulevard Saint-Germain à l'échéance du deuxième semestre 2009, à proximité immédiate du cabinet du ministre d'Etat.

Nous vous demandons de mener vos travaux dans le cadre d'une concertation ouverte, la plus large possible, en veillant à ce que ni les uns, ni les autres n'aient l'impression d'une intégration dans l'une ou l'autre des anciennes structures, mais bien qu'ils participent à la création d'une nouvelle direction générale du MEDAD. Nous insistons particulièrement sur les réunions que vous devrez tenir avec les représentants des personnels concernés pour les associer et les informer.

Nous vous engageons à nous proposer une organisation innovante, favorisant la pluralité des approches et valorisant les compétences et les métiers, afin de relever les défis mentionnés plus haut.

Nous souhaitons disposer de vos conclusions d'ici le 29 février prochain, comportant notamment un avant-projet d'organigramme, si possible jusqu'à la détermination des bureaux.

Au-delà de ce travail de préfiguration, nous vous déléguons sans plus attendre, sous la direction du Secrétaire général, l'autorité fonctionnelle nécessaire pour exercer les attributions du haut fonctionnaire de défense et de sécurité délégué sur l'ensemble du champ de compétence du MEDAD.

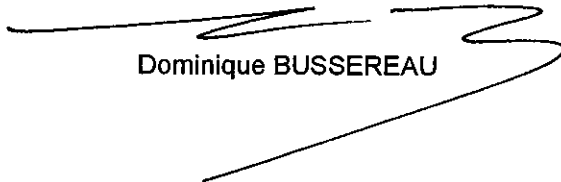
Nous vous remercions par avance pour votre implication dans ce chantier majeur et vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Ministre d'Etat



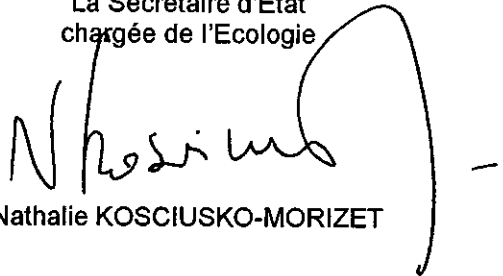
Jean-Louis BORLOO

Le Secrétaire d'Etat
chargé des Transports



Dominique BUSSEREAU

La Secrétaire d'Etat
chargée de l'Ecologie



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET